

Comment gérer et organiser le marché au quotidien ?

Lundi 05 octobre 2026 de 9h30 à 16h30
à la CCI Drôme

Placiers, élus et/ou techniciens en charge des marchés dans les collectivités

Venez vous informer et échanger sur les bonnes pratiques à mettre en place sur votre marché

AU PROGRAMME :

- Placier, un métier en devenir !
- Quels sont les droits et devoirs de la commune ? Des commerçants ?
- Comment mettre en place, modifier et faire respecter le règlement de marché ?
- Comment gérer les conflits qui peuvent arriver ?
- Comment aborder les sujets d'actualité, la Loi Pinel, la gestion des déchets ?
- Quel est le rôle de la commission des marchés ?
- Comment dynamiser et animer son marché ? Comment communiquer à son sujet ?



LES MODALITÉS

Contact CCI Drôme :

Marie-Claire BERTRAND
performance@drome.cci.fr
T. 04 75 75 70 34

Animé par :

Fédération Nationale des Marchés de France
M ton Marché
avec le soutien de la CCI de la Drôme

Lieu de la réunion :

CCI de la Drôme
52-74 rue B. Laffemas
26000 VALENCE

04 75 75 70 34
Parking gratuit

Participation :

190 € HT/participant (repas compris)
Règlement à l'ordre de la CCI de la Drôme - RIB envoyé avec la facture

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom/Prénom du participant	Commune
Fonction	Téléphone
Collectivité	E-mail
Adresse de facturation	Régime alimentaire particulier (sans gluten, végétarien...)

Date limite d'inscription : 14 septembre 2026

Bulletin à retourner à : Service Performance - CCI Drôme – 52-74 rue Barthélémy de Laffemas
26010 Valence Cedex ou par email : performance@drome.cci.fr